

La MAE, N°1 de l'Assurance Scolaire, accentue sa mobilisation contre les violences en milieu scolaire

À l'heure où des phénomènes de violence peuvent perturber l'équilibre familial, les rapports humains et les relations au sein de l'école, la MAE poursuit, pour la deuxième année consécutive, sa mobilisation contre les violences en milieu scolaire.

La MAE met tout en œuvre pour sortir les jeunes victimes de l'isolement, accompagner les parents et sensibiliser les équipes pédagogiques grâce à un dispositif complet alliant prévention et réponse assurantielle.

Victimes de harcèlement :
· + de 700 000 élèves
· 12% des élèves de CE2 à CM2
· 11% des collégiens

Victimes de cyberviolence :
· 20% des collégiens

Victimes de cyberharcèlement :
· 5% des collégiens

Enquête nationale de victimation en milieu scolaire, 2013

ASSURANCE SCOLAIRE MAE : DES GARANTIES RENFORCÉES

À l'écoute de ses Adhérents, la MAE a renforcé ses protections, avec des garanties spécifiques pour lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement :

- **service d'informations juridiques sur l'e-réputation**, avec un accès illimité par téléphone pour les parents dont l'enfant est victime d'une atteinte à l'image sur internet.
- **soutien psychologique en cas de harcèlement ou cyberharcèlement**, pour les enfants (5 consultations jusqu'à 40€ chacune, dispensées par un médecin psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste).



LA PRÉVENTION A L'ÉCOLE

Acteur incontournable du monde éducatif, la MAE mène des actions de prévention dans les établissements scolaires partout en France.

Pour cette rentrée, la MAE renforce son action de terrain avec l'arrivée de **8 nouveaux Chargés de Prévention**. Désormais, l'équipe compte 10 collaborateurs pour répondre aux sollicitations toujours plus nombreuses des Directeurs d'École, des chefs d'établissements et des équipes pédagogiques.

En matière de prévention des violences entre élèves, la MAE a également initié un dispositif complet auprès de deux publics acteurs et témoins de ces phénomènes :

→ **Les élèves**

Semaine Nationale de Prévention à l'École – 3ème édition du 16 au 20 janvier 2017

À cette occasion, le réseau de bénévoles de la MAE et les enseignants assureront des actions de prévention sur l'ensemble du territoire auprès des élèves de 7 à 15 ans, autour de la **thématique des violences entre pairs**.

Cinq sujets seront déclinés : **le racket, le cyberharcèlement, les jeux de respiration, les rumeurs et la discrimination**.
L'objectif ? **Donner la parole aux élèves et les rendre directement acteurs de la prévention afin d'enrayer la violence.**

Édition 2016
Plus de 350 classes, soit environ 10 000 élèves sensibilisés.

→ **Les équipes pédagogiques**

Des formations de prévention

Les Chargés de Prévention MAE forment tout au long de l'année les équipes pédagogiques aux problématiques à risque en milieu scolaire.



MON PREMIER ASSUREUR

Communiqué de Presse

Au programme :

- sensibiliser aux phénomènes de violence,
- apprendre à détecter une situation à risque,
- apprendre à utiliser les outils de prévention ludo-pédagogiques MAE,
- favoriser les projets entre les équipes enseignantes et le personnel de santé autour d'actions de prévention.

Plus de
800 personnes
formées depuis 2012 aux problématiques liées aux violences entre pairs et aux conduites à risque

LA MAE, PARTENAIRE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis 2013, la MAE soutient la campagne « Agir contre le harcèlement à l'École » et les actions du ministère de l'Éducation nationale dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

→ Le prix « Non Au Harcèlement »

Pilier de cette campagne, le prix « Non au harcèlement » est un concours ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans dont l'objectif est de créer, en groupe, une vidéo ou une affiche sur le thème du harcèlement ou du cyberharcèlement. Des créations qui serviront de support de communication à la mise en œuvre de projets dans leurs établissements.

- **30 « coups de cœur académiques »** ont été récompensés, avec à la clé, **1 000€ remis par la MAE**.
- **8 Prix nationaux remis par Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Edgard MATHIAS, Président National de la MAE**. La somme de **2 000€ est attribuée par la MAE** à chacun des 8 lauréats.

Le jury est co-présidé par André CANVEL, Délégué ministériel chargé de la prévention des violences scolaires et Edgard MATHIAS, Président National de la MAE.

→ La journée nationale de mobilisation « Non Au Harcèlement »

Lors du **lancement de la première journée nationale contre le harcèlement** (5 novembre 2015), initiée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Edgard MATHIAS, Président National de la MAE, était aux côtés de Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, pour rappeler l'engagement de la MAE.

**Cette année, la MAE va encore plus loin
pour qu'au sein de l'école, le mieux vivre ensemble soit une réalité au quotidien.**

A propos de la MAE

Numéro 1 de l'Assurance Scolaire depuis 1932, la MAE est le spécialiste de la protection de l'enfant et de la famille. De l'assurance des tout petits jusqu'aux protections pour les étudiants et les jeunes actifs, de l'assurance familiale à l'assurance habitation, les contrats MAE évoluent et grandissent avec tous les membres de la famille pour répondre aux besoins de chaque instant. Assureur mutualiste issu de l'Économie Sociale et solidaire, la MAE défend les intérêts des enfants, des parents et des équipes éducatives sans logique de profit.